

Constitution : Formalités Déclaration d'existence

Avertissement : *cet exemple est à compléter et à adapter. Les commentaires en italiques et en bleu constituent une aide à la rédaction ; ils doivent être revus ou supprimés avant enregistrement et/ou impression.*

La déclaration doit être déposée ou adressée :

*- pour les associations ayant leur siège à Paris, à la préfecture de police ;
- pour les associations ayant leur siège en province, à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où leur siège est fixé, si ce chef-lieu d'arrondissement ne se confond pas avec celui du département. Au greffe des associations.*

Le déposant peut adresser un courrier librement rédigé ou employer les formulaires suivants :

- Cerfa n°13973*02 (pour fournir les éléments d'information généraux),*
- Cerfa n°13971*02 (pour fournir la liste des dirigeants),*
- Cerfa n°13969*02 (pour fournir la liste des associations membres, en cas d'union ou fédération).*

Le dossier de déclaration doit être accompagné d'une enveloppe affranchie pour 20g, portant l'adresse du siège social (ou l'adresse de gestion) de l'association.

Cette déclaration peut être réalisée sur internet. <http://www.associations.gouv.fr/1010-declaration-initiale.html>.

La déclaration peut être établie en utilisant le téléservice e-crédation (sauf en Alsace-Moselle et sauf en cas d'unions d'associations).

Délivrance et conservation du récépissé

L'administration adresse un récépissé dans les 5 jours qui suivent la remise du dossier complet.

Suivant le mode de dépôt choisi pour la déclaration (par internet ou par courrier), le récépissé est adressé par courrier électronique ou par courrier postal.

L'obtention du récépissé est un droit : l'administration ne peut pas opposer à l'association un refus de délivrance (sauf en Alsace-Moselle) .

Ce document est utile à l'association dans toutes les démarches qu'elle effectuera en son nom.

Il doit impérativement être conservé.

<<Dénomination de l'association>>

<<Sigle>>

<<Adresse du siège>>

<<Code postal>> <<Ville>>

<<Préfecture de (ou Sous-préfecture) de <<Ville>> (ou préfecture de police de Paris)>>

<<Adresse>>

<<Code postal>> <<Ville>>

A <<Ville>>, le <<Date>>

Objet : Déclaration d'existence d'une association.

Monsieur le <<préfet (ou sous-préfet)>>,

Nous vous adressons par la présente deux exemplaires des statuts certifiés conformes de l'association <<Dénomination de l'association>> aux fins de déclaration de cette association conformément à l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et 1er du décret du 16 août 1901.

<<Attention : Les statuts doivent être signés par deux au moins des personnes mentionnées ci-dessous, mais l'administration peut toujours exiger la signature de toutes les personnes indiquées.>>

Caractéristiques de cette association :

- <<Reproduire la dénomination exacte de l'association telle qu'elle figure dans les statuts>> ;

- <<Reproduire le sigle exact de l'association tel qu'il figure dans les statuts>>

- <<Adresse du siège de l'association>> <<Code postal>> <<Ville>> ;

- <<Reproduire l'article des statuts relatif à l'objet ou au but de l'association>>.

Cette association est administrée par :

- <<Nom, prénoms, Date et lieu de naissance, Nationalité, Profession, Adresse>> nommé<<(e)>> président ;

- <<Nom, prénoms, Date et lieu de naissance, Nationalité, Profession, Adresse>> nommé<<(e)>> vice-président ; << Disposition à insérer éventuellement.>>

- <<Nom, prénoms, Date et lieu de naissance, Nationalité, Profession, Adresse>> nommé<<(e)>> trésorier ; << Disposition à insérer éventuellement.>>

- <<Nom, prénoms, Date et lieu de naissance, Nationalité, Profession, Adresse>> nommé<<(e)>>
secrétaire ; << Disposition à insérer éventuellement.>>

Nous vous remercions de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veillez croire, Monsieur/Madame *le <<préfet (ou sous-préfet)>>*, en l'assurance de notre
considération très distinguée.

<<Nom et qualité des signataires << Toutes les personnes chargées de l'administration ou de la
direction qui se trouvent mentionnées doivent signer.>>>>